

**Domaine :** Médecine - **Thématique(s) :** Gynécologie-obstétrique  
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

## DIU – ÉCHOGRAPHIE GYNÉCOLOGIQUE ET OBSTÉTRICALE

**🕒 Durée de la formation :** 83 heures

**Modalité :** Mixte

**📅 Dates :** Voir le calendrier

**📍 Lieu :** Faculté de médecine - site des Cordeliers

**€ Tarif :** Voir ci-dessous

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ) : **540 €**

*Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) au titre de l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans*

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 620 €**

*Libéraux, salariés et individuels non pris en charge*

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 620 €**

*Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière*

### OBJECTIFS

Former les médecins appelés à la pratique de la gynécologie et de l'obstétrique à cette technique d'investigation non invasive qu'est l'échographie.

*Leur assurer, en complément de leur formation gynéco-obstétricale, une formation théorique portant sur :*

- Les bases nécessaires de physique des ultrasons et la technologie actuelle des échographes,
- La sémiologie échographique obstétricale, gynécologique et sénologique,
- L'intégration de l'échographie dans l'exploration de l'unité materno-foetale et de ses aspects physiologiques, cliniques et pathologiques, la physiologie et la pathologie gynécologique et mammaire.

La formation comporte des sessions de formation en petits groupes, sur simulateurs d'échographie (en gynécologie et en obstétrique) réparties sur deux journées.

L'ensemble des cours est accessible en ligne, via un site dédié au DIU comportant les vidéos des présentations, les supports de cours (pdf, documents annexes).

### PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

#### Public :

- Étudiants en D.E.S au-delà de la 2e année de formation de gynécologie-obstétrique, de gynécologie médicale, du D.E.S de radiodiagnostic et d'imagerie médicale.
  - Gynécologues-obstétriciens et radiologues diplômés.
  - Médecins diplômés de médecine générale, après accord du responsable local et sur justification par le demandeur d'un projet de travail cohérent, peuvent s'inscrire au DIU d'échographie gynécologique et obstétricale.
- L'arrêté de 2018 précisant précise que ce diplôme ne leur ouvrira pas droit de pratiquer l'échographie obstétricale valorisée en tant qu'acte. Une orientation

### RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Jean-Marie Jouannic Ferdinand Dhombres

### INFORMATIONS

#### Responsables :

Pr Jean-Marie Jouannic  
Dr Ferdinand Dhombres

**Code faculté de médecine :** 1X044X

**Université partenaire :** Université Paris Saclay

#### Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Médecine Sorbonne Université  
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris

medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

**Permanence téléphonique :** 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

**Ouvert au public :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

**Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :**

vers un DU d'échographie générale avec module de gynéco-obstétrique est recommandée en cas de projet de valorisation des actes échographiques.

- Les médecins étrangers justifiant du même niveau d'études, après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable local.
- Les sages-femmes titulaires du diplôme d'état ayant un minimum de 2 années d'exercice professionnel.

**Pré-requis :**

De façon exceptionnelle, après accord du Conseil Pédagogique National sur proposition du responsable local, les médecins gynécologues-obstétriciens et radiologues diplômés, les sages-femmes ayant obtenu un DU ou une autre attestation d'échographie obstétricale, les médecins et les sages-femmes étrangers justifiant du même niveau d'études, ont l'opportunité, de valider leurs acquis s'ils remplissent les conditions suivantes :

1. Inscription à la faculté de son choix avec CV de la candidate.
2. Règlement auprès de la faculté des frais administratifs.
3. Pas d'obligation d'assister aux cours.
4. Pas d'examen écrit.
5. Pas de mémoire.
6. Présence à l'épreuve pratique avec le résultat de "l'analyse des pratiques professionnelles sur la mesure de la clarté nucale et de la longueur cranio caudale lors de l'échographie du premier trimestre".
7. Examen pratique équivalent aux autres étudiants, soit manipulation sur patiente et à l'avenir manipulation sur simulateur.

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé  
Pôle DU-DIU  
Campus Pierre et Marie Curie  
4 place Jussieu – BC1520  
75252 Paris Cedex 05  
Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)  
fcmedecine@sorbonne-universite.fr

<b>Session 1</b>	DU 21/11/2022 AU 23/11/2022
<b>Session 2</b>	DU 12/12/2022 AU 15/12/2022
<b>Session 3</b>	DU 30/01/2023 AU 02/02/2023
<b>Session 4</b>	DU 03/04/2023 AU 06/04/2023

**PROGRAMME**

- Bases physiques sur les ultrasons et la technique Doppler,
- Imagerie échographique obstétricale,
- Imagerie échographique fœtale,
- Imagerie échographique en gynécologie,
- Place de l'échographie dans la surveillance des grossesses normales et pathologiques,
- Travaux dirigés : imagerie échographique fœtale, obstétricale et en gynécologie.

Télécharger le programme 2022 2023

**MÉTHODES**

Durée totale de la formation : 14 journées et demie réparties sur 4 séminaires de cours :

- Novembre,
- Décembre,
- Janvier-février
- Avril

**Durée totale :** 83 h d'enseignement théorique et de travaux dirigés.

Un enseignement de la pratique sera dispensé par les enseignants du DIU sur des simulateurs en échographie gynécologique et obstétricale. De plus, la formation pratique continue organisée sur patiente avec un système de tutorat pour un minimum de 80 heures (soit 20 vacations)

**ACCÈS AUX COURS EN LIGNE SUR LE SITE DU DIU.**

Co-coordination Sorbonne-Université et Paris-Saclay pour reproduire le schéma organisationnel du DIU de Médecine fœtale depuis sa création assurant ainsi une évolution possible de ces deux enseignements selon une structuration en cours de réflexion

et en lien avec le CNU de Gynéco-Obstétrique.

### MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

#### Les modalités de validation du DIU national sont les suivantes :

L'examen comprend une épreuve écrite anonyme d'une durée de 2 heures sur la plateforme SIDES NG.

- Une note d'épreuve théorique inférieure à la moyenne est éliminatoire.
- Une épreuve pratique sur patient termine le contrôle des connaissances. Son coefficient est égal à celui de l'épreuve écrite. Une note pratique inférieure à la moyenne est éliminatoire.

La validation de l'épreuve théorique (obtention de la moyenne, soit une note supérieure ou égale à 10) permet d'être admissible au DU national d'échographie gynécologique et obstétricale.

La réussite à l'examen est prononcée par obtention de la moyenne (note  $\geq 10/20$ ) à l'épreuve théorique et à l'épreuve pratique ainsi que la validation de la simulation et du programme d'analyse initiale des pratiques de l'échographie dans le dépistage de la trisomie 21.

Toutefois, le bénéfice de la réussite à l'examen théorique peut être gardé pour une année universitaire, lorsque les candidats ne peuvent pas se présenter aux épreuves pratiques, ou lorsque les candidats échouent à l'épreuve pratique, à l'épreuve sur simulateur, ou au programme d'analyse initiale des pratiques de l'échographie dans le dépistage de la trisomie 21.

#### POUR CANDIDATER

Envoyer par mail un CV, une lettre de motivation et la copie de votre diplôme au :

**Secrétariat pédagogique :**  
[annie.eschenasy@aphp.fr](mailto:annie.eschenasy@aphp.fr)

#### CALENDRIER

**Durée de la formation :** 83 heures

**Rythme :** 14 jours et demi

<b>SESSION 1</b>	du 21/11/2022 au 23/11/2022	amphi Pasquier - site les Cordeliers	Session 1
<b>SESSION 2</b>	du 12/12/2022 au 15/12/2022	amphi Pasquier - site les Cordeliers	Session 2
<b>SESSION 3</b>	du 30/01/2023 au 02/02/2023	amphi Pasquier - site les Cordeliers	Session 3
<b>SESSION 4</b>	du 03/04/2023 au 06/04/2023	amphi Pasquier - site les Cordeliers	Session 4